

Projet de procès-verbal
De la réunion du 29 janvier 2003
SECMV

Étaient présent-e-s : Jonathan Beaulieu
Alexandra Georges
Sandra Margolis
Philippe Plourde
Jade Préfontaine
Caroline Prenovost
Julie Trépanier

Étaient absents : Dominic Laliberté
Dustin Segura Suarez

1. Praesidium

Jade sera secrétaire et Jonathan, président sur proposition de Julie appuyée par Alexandra.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec moult changements, dont l'ajout des points 1 à 3 et 11 à 19 et l'ajournement du point 8, concernant les élections, pour des raisons d'éthique. Alexandra propose l'adoption et Sandra l'appuie.

3. Adoption du dernier compte-rendu

Le dernier compte-rendu est adopté à l'unanimité avec une précision au point 5 de la part de Julie.

4. États financiers avec le comptable

M. René Lecavalier, de la firme comptable Gosselin et associés, vient nous présenter les états financiers. Dans un premier temps, il nous explique le bilan. Des factures disparues de 2001 leur ont compliqué la tâche, puisqu'il s'ont besoin de ces pièces justificatives.

La réquisition de Janick pour une exposition ayant déjà eu lieu est toujours dans la section « Crédoiteurs », mais comme personne n'est venu réclamer l'argent avec ses pièces justificatives bien ordonnées, ce sera possiblement à mettre dans la section « Actifs ». **Le règlement doit être changé pour que de telles situations soient évitées à l'avenir.**

Des frais d'imprimerie relatifs au journal de 3 118 \$ devraient apparaître dans les « Services aux étudiants » plutôt que dans les « Charges ».

Certaines dépenses, comme les télécommunications, sont mal réparties en 2001 parce que les états financiers n'avaient pas été faits depuis au moins deux ans et que cela consistait en un énorme fouillis, d'où un certain écart par rapport à cette année.

Grâce à Philippe, des pénalités d'impôts de 450 \$ nous ont récemment été remboursées. Hourra!

Le comptable nous prépare pour lundi dix copies pour les membres du C.A. ainsi que une copie non brochée à polycopier en vue de l'assemblée générale.

5. Date de la prochaine assemblée générale

Julie suggère le mercredi 12 février à midi. Jade appuie. Il devra y être question des états financiers, de la nomination des vérificateurs-comptables et de la présentation des nouveaux. Ce dernier point est un peu subversif, car on ne peut pas élire de gens individuellement, mais en équipe, et il serait aussi injuste d'imposer les nouveaux à l'assemblée générale. On espère pouvoir procéder de la même façon que la session dernière, en faisant valoir que notamment Jade et Alexandra sont en lien avec le SECMV depuis un moment et que Caroline est chouette et motivée. Aussi à l'ordre du jour pour cette réunion : le point varia.

Julie nous rappelle que la publicité doit être faite au moins sept jours ouvrables avant l'assemblée générale, c'est pourquoi il faut se dépêcher. Jonathan est super inspiré en ce sens. Il faudra appeler Francine Duquette pour avoir des espaces dans les ZOOM Média. Il faudra aussi s'occuper des télés et du MédiaVic. Philippe propose qu'on fasse aussi deux séries de flyers à distribuer. C'est important parce qu'il nous faut absolument le quorum de cinquante personnes. Alexandra s'engage à sensibiliser les participants à la comédie musicale et les étudiants du projet international. Il faudra pouvoir passer le mot également dans nos cours.

6. Le jeu de Julie

Julie trouve que les tâches se distribuent mal et que, en général, les gens du C.A. ne sont pas assez informés des tâches à réaliser. Julie a eu une super idée : il faudrait inscrire les tâches au fur et à mesure sur le tableau, mettre les tâches dans un chapeau durant le C.A., faire piger tout le monde, puis que les gens intéressés à faire une tâche expliquent pourquoi. On laisserait les tâches plates sur la table, et on les redistribuerait. Comme cela, tout le monde serait au courant des dossiers. Tout le monde propose à l'unanimité et Alexandra appuie.

7. Les subventions et Mme Duquette

Julie parle des dédoublements possibles avec les subventions des Services aux étudiants (SAE) et du SECMV, qui se retrouvent à financer les mêmes activités, ou même que les SAE nous demandent des subventions pour en donner aux étudiants. Philippe envisagerait un projet de co-gestion, mais d'ici-là, il faudrait regarder les subventions ensemble avec Mme Duquette. Pour cela, on pourrait prendre rendez-vous avec elle à toutes les deux semaines et évaluer au fur et à mesure les subventions. Il faudra aussi fournir à Francine Duquette la liste des nouveaux administrateurs, entre autres choses. Sandra et Alexandra se proposent pour la rencontrer.

8. Élections : point plus ou moins ajourné

9. Suivi de certains dossiers

a. Bureau Voyage

Philippe explique que ce comité n'est pas une agence, mais qu'il fait affaire avec des agences de voyage et que ce n'est pas une pratique usuelle. Marie-Victorin est un bon client pour ces agences. En ce moment, les responsables du comité se font de l'argent grâce aux ristournes de ces agences et ils n'ont pas à faire cela. Il faudrait passer par

Tourisme Jeunesse, qui donne un encadrement à toutes les pratiques illégales ou qui pourraient nuire au Bureau Voyage ou au SECMV. Il faut insister. Philippe se propose pour poursuivre les démarches auprès de Tourisme Jeunesse, qui lui a envoyé la documentation, et pour faire le lien avec les responsables du comité. Sandra appuie la proposition.

b. Entente sur la reprographie

Elle devra être signée lorsque les postes seront plus clairs, ou par Julie avant qu'elle ne cède son poste de présidente. On revient sur la définition de l'entente pour Sandra et on explique que dorénavant, les remboursements des frais relatifs aux cours de base pour les étudiants n'en ayant pas suivi pour une session précise doivent être demandés au plus tard quarante-cinq jours après la date limite d'annulation de cours sans échec.

c. Étiquettes de la ZLÉA

Julie s'est procuré le produit pour ôter les étiquettes. C'est un concentré à diluer et nous avons tout le matériel nécessaire. Sur la vitre, ça va bien, mais il faudra faire attention à la peinture sur les casiers et les murs, par exemple. On demande à Rachel? On peut prendre ça sur nos épaules, et Alexandra et Jade se donnent rendez-vous à 15h le lendemain (30 janvier) dans ce but.

10. Clés et serrures

Jade insiste pour que les nouveaux aient les clés. Philippe dit qu'il en a et que l'on a qu'à demander. Puis le problème de la clé volée est posé : il en coûterait 2 000 \$ pour changer toutes les serrures. C'est cher. La leçon à retenir : **ne pas laisser traîner la master**. On propose qu'elle soit rangée dans un casier cadenassé dont seulement les membres du C.A. auraient le code pour l'ouvrir.

Il y a deux serrures qui sont vraiment importantes à changer parce qu'un vol pourrait y survenir n'importe quand et où il y a beaucoup de matériel de valeur : le local du SECMV proprement dit et celui de la radio. On a des poignées différentes et inoccupées ici-même (dont on a même les clés), il faudrait un serrurier pour les installer, mais ça coûterait probablement moins cher que de changer toutes les serrures. Philippe se propose pour appeler le serrurier et demander une estimation, Alexandra appuie.

11. Retour sur le party de session A-2002

Véronique a probablement l'argent du dernier party de session. Alexandra confirme que trente-trois billets ont été vendus avant le party à Marie-Victorin et que les 256 billets vendus à la porte étaient séparés en trois (pour les trois cégeps participants). Est-ce que Véronique est partie faire Katimavik comme elle en avait envie? Xavier est un gars très honnête et il a peut-être cet argent dans son coffre. Alexandra en fera le suivi.

12. Amnistie

Alexandra explique que Amnistie commence une nouvelle campagne de publicité au cégep et utilisera les télévisions, le MédiaVic, des flyers, des grosses pancartes, un kiosque, qu'il y a une conférencière possible. Sandra dit qu'ils peuvent faire des projections de films. Robert Carrière devrait faire imprimer des t-shirts et ça serait bien que plusieurs

personnes en portent et puissent donner des informations par la même occasion. Sandra propose que le comité de mobilisation soit au courant, qu'ils fassent des tournées de classes, peut-être aussi avoir une visibilité à Cégeps en spectacle, un 5 à 7, ou encore aux portes ouvertes du Cégep.

13. Le C.A. de la Coop et représentation étudiante dans diverses instances

Il manque trois étudiants au C.A. de la Coop. Il paraît que c'est chouette. Alexandra aimerait bien, possiblement Sandra et Caroline aussi.

À la Commission des études, il manque quelqu'un du secteur technique (et peut-être éventuellement du secteur préuniversitaire aussi si Julie donne sa démission).

On pense motiver les gens à ce genre de choses en créant un Bureau de la pédagogie, où on recevrait les plaintes, etc. On pourrait y inclure François-Gabriel Madden s'il est intéressé. Alexandra est intéressée elle aussi. Le nom « Brigade protection pédagogie » serait plus rigolo. Il y a du recrutement à faire!

Janick (arrivée vers 21h25) nous informe que le prochain C.A. de l'école est le 19 février de 14h à 17h.

14. Hausse des frais afférents

Les frais afférents vont augmenter à la prochaine session. Janick explique : le Fonds Jeunesse Québec, un fonds moitié privé, moitié public, va planter en décembre 2003. Les SAE du Cégep en avaient profité durant deux ans (environ 92 000 \$ la première année et 84 000 \$ la deuxième) en mettant sur pied diverses activités psycho-socio-culturelles. Donc, pour maintenir ces activités, le Cégep prévoit augmenter les frais afférents de 5 \$ par étudiant par session. On veut envoyer une lettre au gouvernement pour qu'il nous redonne cet argent. Le C.A. du Cégep nous appuie dans notre démarche.

15. Date limite des subventions

La date limite pour déposer les projets à subventionner est le 7 mars. Philippe s'occupe de le diffuser dans le MédiaVic et sur les télés du Cégep, on propose Dominic pour aller aux bureaux des professeurs, quelqu'un lance l'idée de faire des tournées de classes. Il faut propager la bonne nouvelle.

16. Bourses

Julie nous informe qu'on a donné deux bourses de mérite de 250 \$ à une étudiante impliquée (soit Anick Martel) et à une sportive plus ou moins inconnue. Faudrait-il pouvoir choisir la catégorie? En art? Faudrait-il faire confiance à Mme Duquette pour choisir la personne méritante? Il ne faut pas dire qu'un programme vaut mieux qu'un autre, mais certains peut-être correspondent plus à nos goûts, nos valeurs... Au Gala Méritas, les bourses sont de 300 \$ et c'est Francine Duquette qui avait fourni la différence. Alexandra propose d'attendre à une prochaine réunion, Sandra appuie.

17. Texte dans l'agenda

Il faudrait réviser le texte. A-t-on une date limite? Francine le saurait, et il paraît qu'elle s'y prend généralement tôt. Ce serait bien que, plutôt que d'avoir une page recto verso, nous ayons deux pages qui se font face. Il faudrait faire une réunion pour faire la création collective. On propose vendredi 7 février à 13h ou à 16h.

18. Portes ouvertes

Le 5 février auront lieu les portes ouvertes du Cégep, à partir de 18h. Jade dit que c'est important que tout le monde y soit pour rencontrer les futurs étudiants, leur expliquer que l'asso c'est cool et qu'on a plein de comités qui peuvent les intéresser. C'est comme ça qu'on peut avoir de nouveaux étudiants impliqués. Comme on devrait avoir une réunion de toute façon, tout le monde devra y être.

19. Structures et règlements

Ils sont dans Gertrude et on devrait les lire. Il manque des points, on doit travailler là-dessus. Caroline est intéressée. Il faut qu'il y ait de la communication avec le Conseil des élèves. Alexandra et Sandra sont intéressées au Conseil des élèves, mais Philippe fait remarquer qu'elle ne s'en est pas assez occupé la session dernière. Pour les règlements, Caroline, Sandra, Jade et Julie sont intéressées à les retravailler. Philippe dit qu'il peut y avoir des personnes-ressource dans d'autres associations étudiantes : on peut les appeler.

20. Prêts et bourses

Roxane Quenneville lutte contre les prêts et bourses qui enlèvent tout le montant de la pension alimentaire aux bourses des mères monoparentales. Elle a vécu la situation et continue à se battre par solidarité et par principe. Il faut lui donner de l'aide rapidement, puisque l'échéance est le 15 février. La pétition circule déjà au Réseau des femmes, à Pauvreté Zéro, maintenant elle doit circuler à l'interne, à Marie-Victorin, mais aussi dans tous les autres cégeps. Il faudrait faire des équipes de deux et s'attribuer deux cégeps par personne, histoire de faire ça dans l'allégresse et la bonne humeur pour tous. On essaiera aussi de lui faire de la publicité.

21. Écran d'ordinateur

On propose de donner 30 \$ à Alexandra et sa famille qui nous achemine au écran d'ordinateur directement de l'Outaouais et c'est adopté à l'unanimité.